



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

inondations dans l'Aude

Question au Gouvernement n° 1252

Texte de la question

INONDATIONS DANS L'AUDE

M. le président. La parole est à Mme Danièle Hérin, pour le groupe La République en marche.

Mme Danièle Hérin. Monsieur le Premier ministre, j'associe à cette question mes collègues députés de l'Aude Alain Perea et Mireille Robert – car c'est tout le département de l'Aude qui a été touché –, ainsi que ma collègue du Var, Sereine Mauborgne.

Ma circonscription couvre en particulier Villardonnel, Villegailhenc, Trèbes et Carcassonne, villages et villes qui ont déploré des morts par suite des inondations et crues qui se sont produites dans la nuit de dimanche à lundi. Je tiens à rendre hommage aux victimes et à leurs familles et à saluer la solidarité de la population. Alors que certains avaient déjà tout perdu, ils pensaient à des voisins qui étaient encore plus touchés.

Au nom des Audois, je veux remercier chaleureusement les services de secours civils et militaires, les forces d'intervention – pompiers, gendarmes, policiers – et les autorités. Tous apportent une aide indispensable et un immense soutien aux sinistrés, avec engagement, maîtrise et professionnalisme, et ce depuis déjà deux nuits et deux jours. Je tiens aussi à féliciter les maires et les conseils municipaux de l'ensemble des communes touchées, qui ont agi avec calme et détermination pour accompagner la population et qui continueront d'agir durant de longues semaines. Je souhaite enfin saluer la présence de trois membres du Gouvernement, qui se sont rendus le jour même dans les communes les plus touchées pour témoigner leur solidarité : M. le Premier ministre, M. le ministre d'État François de Rugy, Mme la ministre Jacqueline Gourault. Déjà présents lors des attentats de mars à Trèbes et Carcassonne, une fois de plus, vous avez été à nos côtés le jour même du sinistre, et nous vous en remercions au nom de la population. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Pierre Cordier. Ils n'ont fait que leur devoir !

Mme Danièle Hérin. Ma question est la suivante : l'épisode du 15 octobre est d'une ampleur et d'une gravité exceptionnelles. À cette heure, quels sont les moyens mobilisés pour accompagner et soutenir durablement ceux de nos concitoyens qui sont durement touchés et qui se trouvent parfois dans des situations de détresse absolue ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la députée, hier, avec vous, François de Rugy et Jacqueline Gourault, nous étions à Villegailhenc et à Trèbes. Nous y avons rencontré les élus, maires et conseillers municipaux, et les populations durement éprouvées par le phénomène climatique, les inondations et les crues

que vous avez évoqués. J'entends dans votre voix l'émotion provoquée par le spectacle de désolation donné par ces villages ravagés, par ces ponts emportés par les crues, par ces cinquante routes départementales de l'Aude coupées à cause de glissements de terrain, par ces familles meurtries par les décès ou par les blessés, par celles qui, n'ayant pas eu à subir de drames humains, ont vu leur maison emportée ou sinistrée. Nous étions ensemble, madame la députée, lorsque nous avons rencontré des habitants de Villegailhenc qui nous ont dit très exactement ceci : « C'est toute ma vie qui est partie ». Je partage donc l'émotion que vous exprimez.

On peut aussi rendre hommage à la dignité de ceux qui ont subi ce drame et au soutien que leur ont apporté les bénévoles, les forces de l'ordre, les élus, qui, quels que soient leur statut administratif ou leur conviction politique, ont décidé de leur venir en aide, rapidement et par solidarité.

On peut féliciter ceux qui, après le drame, vont sécuriser les zones concernées ; je pense aux gendarmes et aux militaires du troisième régiment de parachutistes d'infanterie de marine, qui ont été mobilisés pour faire en sorte que l'on n'assiste à aucun débordement par suite du drame.

Et puis, il faudra reconstruire. Ce sera long. Il faudra à la fois réparer ce qui a été abîmé et penser, au moment de la reconstruction, aux phénomènes d'une intensité nouvelle qui ne manqueront pas de se reproduire. Pour ce faire, des moyens budgétaires seront mobilisés. J'ai indiqué la discussion en cours avec les sociétés d'assurance, j'ai évoqué la mobilisation du Fonds national d'aide d'urgence à la suite de la discussion que j'ai eue avec le ministre de l'action et des comptes publics. Il faudra aussi accompagner les collectivités territoriales, parce que nombre d'équipements publics ont été endommagés, voire complètement détruits ; c'est ce que j'ai dit aux trois maires que nous avons rencontrés hier.

Permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour le maire de Trèbes, qui, après avoir vécu, il y a quelques mois, un drame dans sa commune, déplore aujourd'hui encore de nouveaux morts dans un drame qui a touché l'ensemble de la population de sa commune. Je veux dire combien il nous a impressionnés par son engagement et sa dignité dans ces moments très difficiles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Hérin](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1252

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2018](#)